



« *Playing for Change – Singing for Peace* »
RD Congo à Goma

Festival Amani : charte éthique

A. Positionnement du festival

Le festival est dédié à la promotion de la danse et de la musique, vecteurs de paix et de dialogue pour la région des Grands Lacs. Il cherche à :

- Rassembler les artistes, les entrepreneurs, la population, et plus généralement les énergies positives de la région des Grands Lacs.
- Montrer le dynamisme, la créativité et le potentiel de Goma et de la région.

Quatre valeurs sont mises en avant par le festival :

- **Construire ensemble** : nous croyons qu'un avenir meilleur dépend de nous tous et qu'il faut travailler ensemble pour le construire.
- **Entrepreneuriat** : nous croyons que le dynamisme et l'esprit d'innovation sont des voies importantes pour le développement et la prospérité de la région.
- Protection de l'**environnement** : nous croyons que le bien-être collectif et individuel exige l'engagement de tous dans la propreté et à la protection de la nature.
- **Don de soi** : pour vivre pleinement les trois valeurs précédentes, nous croyons que le sens du sacrifice et le volontariat sont indispensables.

Le festival se veut **apolitique** dans le sens où il ne soutient ou ne promeut aucun parti ou mouvement politique cherchant à accéder au pouvoir ou à s'y maintenir. Le festival est avant tout un forum artistique et il n'est, en aucun cas, une tribune pour les politiciens. Il donne aux artistes et à la société civile un espace pour s'exprimer -dans le respect de tous- et à condition de ne pas détourner l'événement pour en faire un espace de soutien ou d'opposition à un parti politique. Sans naïveté, le festival reconnaît que, au Congo comme ailleurs, un festival de cette ampleur, peut avoir une connotation politique dans le sens où il participe à la vie de la communauté -le festival fait cependant le pari de maintenir une position non-partisane. Toute collaboration avec les autorités se fait en leur qualité d'autorité administrative reconnue et non d'éventuels appartenances à un parti politique.

Le festival se veut aussi **localement ancré**, par et pour les gens de Goma et de la région des Grands Lacs. Toute présence internationale dans l'organisation et/ou dans le soutien financier au festival ne vise qu'à renforcer cet ancrage et les capacités locales.

B. Lignes rouges et décisions quant aux partenariats et collaborations

Dans le contexte qui est celui de la RD Congo, faire du business n'est pas nécessairement facile et implique parfois d'être mis au contact d'individus ou de groupes aux agissements douteux voire condamnables. Organiser un festival de musique présente le même risque, au niveau :

1. des choix qui sont faits dans les partenaires financiers et techniques, les artistes, les organisations et personnes présentes dans les espaces associés au festival (par exemple l'espace humanitaire ou l'espace entrepreneuriat du Village Kwa Kesho Bora).



**« Playing for Change – Singing for Peace »
RD Congo à Goma**

2. des personnes qui se retrouvent près du festival de par leur statut de représentant d'une organisation qui y est associé, ou bien d'organisations avec lesquelles le festival n'a d'autre choix que de collaborer.

Il est clair que chaque cas doit être étudié séparément et que, dans un contexte comme celui de l'Est de la RD Congo, il est parfois compliqué de trouver une information complète et fiable.

Ceci étant dit, une série de lignes rouges peuvent être définies. Elles ne devraient être franchies en aucun cas:

- Pas de partenariat ou d'invitation à des groupes ou individus directement impliqués dans des activités criminelles (définie comme des affaires jugées, en instruction, ou documentées de façon rigoureuse par des organisations de la société civile ou les Nations Unies).
- Pas de partenariat ou d'invitation à des groupes ou individus directement impliqués dans des activités qui ne sont pas en phase avec l'esprit du festival. Par exemple, mais la liste n'est pas exhaustive:
 - Approche négligente de l'environnement
 - Approche attisant les conflits: ethnisme, nationalisme, dépossession de groupes vulnérables
 - Approche ne donnant pas sa place à la jeunesse
- Pas de partenariat ou d'invitation à des groupes ou individus dont l'approche ne valorise pas les ressources locales ou ne profite pas à la culture à la société congolaise.

Si un cas douteux se présente, la procédure suivante sera suivie :

1. Un ou plusieurs membres du CA ou de l'équipe opérationnelle constitueront un mini-dossier avec les différents éléments.
2. Le CA discutera, et votera, si le partenariat/l'invitation doit être maintenue.
3. Si le vote est positif, le CA s'assurera du feu vert des autres partenaires principaux (Foyer Culturel, PJB, sponsors gold).

Un cas potentiellement compliqué est celui d'un représentant officiel d'une organisation partenaire ou d'une autorité légitimement élue qui franchirait ces lignes rouges. Dans ce cas, le CA discutera de la meilleure option. Celle-ci pouvant être d'essayer d'avoir un autre représentant ou de minimiser la communication et les apparitions publiques.